



Lettre d'information « Notre santé en Ruffécois »



N°08 - Septembre 2018

RAPPEL : Vers le nouveau Contrat Local de Santé :

Le Pays Ruffécois a signé un **Contrat Local de Santé (CLS)** fin 2015. Une nouvelle génération de CLS est en cours d'écriture. **Vous êtes un partenaire de ce contrat permettant de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.** C'est pourquoi après le retour de vos questionnaires sur les problématiques de santé et au regard des actions que vous menez sur le territoire, nous vous proposons de participer à une réunion publique afin de présenter la démarche diagnostic et échanger autour d'ateliers thématiques.

Cette réunion aura lieu **le 1^{er} Octobre 2018 de 17h à 20h à la salle polyvalente de VARS** (rue principale – accès par la mairie)

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir avec des membres de vos associations lorsque cela est possible.

Le Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028 est adopté

Le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a arrêté, le 17 juillet 2018, le **Projet Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028 (PRS)**. Élaboré en concertation avec tous les acteurs de santé de la région, le PRS a pour vocation de coordonner l'ensemble des politiques publiques de santé au bénéfice d'une ambition collective : améliorer la santé de toutes et tous en Nouvelle-Aquitaine.

Voici les 3 évolutions majeures et les 11 priorités d'actions

Pour en savoir plus :

[Projet Régional de Santé Nouvelle Aquitaine](#)



* l'ensemble des facteurs qui déterminent l'état de santé d'une personne : revenu, statut social, éducation, emploi, environnement, habitudes de santé, patrimoine de santé, culture...

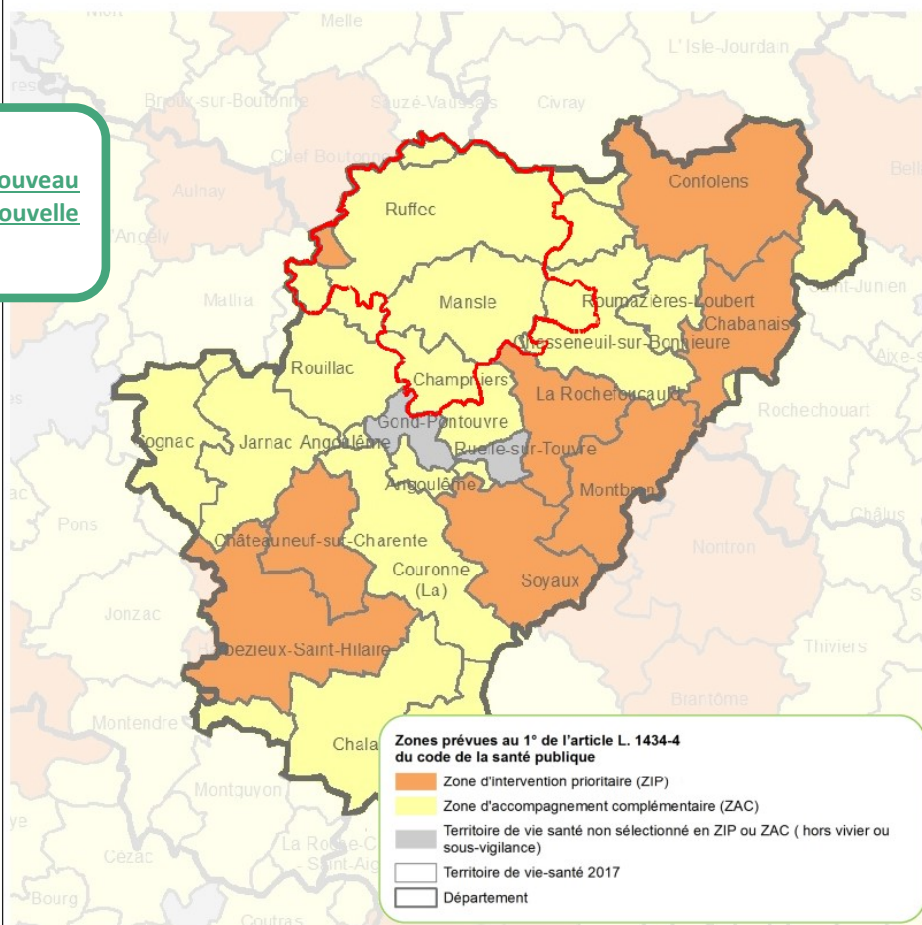
Arrêté régional du nouveau zonage médecin en Nouvelle-Aquitaine en 2018

Après un avis favorable de la CRSA, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a arrêté le 4 juillet 2018 le nouveau zonage médecin. Ce zonage est une déclinaison régionale du nouveau plan ministériel de renforcement de l'accès territorial aux soins. Il renforce les moyens dédiés à l'amélioration de la démographie médicale et à l'accès aux soins en région Nouvelle-Aquitaine.

Pour notre territoire, 84 communes sont identifiées en « Zone d'Accompagnement Complémentaire » (ZAC) et les médecins souhaitant s'y installer peuvent bénéficier des aides à l'installation de l'ARS et des collectivités lorsque cela est en accord avec l'article L1511-8 du code général des collectivités territoriales.

Pour les communes de « Lupsault » et « Les gours » identifiées en « Zone d'Intervention Prioritaire » (ZIP), des aides de l'assurance maladie, des exonération fiscales (PDSA) peuvent s'ajouter aux aides en cours pour la ZAC.

Zoom sur le Ruffécois



Pour en savoir plus :

[Arrêté régional du nouveau zonage médecin en Nouvelle-Aquitaine en 2018](#)

Réalisation ARS NA - DPSP - 28/05/2018 // Modification PETR du Pays du Ruffécois - 11/09/2018

Famili'Bulle : parlons familles dés...le 12 septembre !

Depuis mercredi 12 septembre, place Champ de Mars à Angoulême, s'est ouvert **Famili'Bulle** (la Maison des parents). Le projet a pour enjeu de simplifier l'accès des services pour tous les parents en Charente.

Gérée par la Caf et co-animée avec le CCAS d'Angoulême, Famili'Bulle est un projet partenarial (Etat, Caf, Msa, Conseil Départemental, Éducation Nationale, Udaf) qui résulte d'une étude menée sur les besoins et attentes des parents.

L'enjeu premier de Famili'Bulle est de simplifier l'accès des services pour les parents. C'est :

- un lieu de 300 m² d'accueil, d'information, d'orientation
- un espace de dialogue, d'écoute, d'échanges et d'orientation ouverts à tous les parents
- un espace ressource pour les professionnels du soutien à la parentalité

Une offre de service diversifiée y est donc proposée avec des permanences (médiation familiale, juridique, Caf...), des conférences (sur la scolarité, les addictions...), des ateliers pour les parents (accompagnés ou non de leurs enfants). Le Programme de Réussite Educative et le Pôle Ressources Handicap prendront également place à Famili'Bulle, pensé comme un véritable laboratoire proposant des projets innovants et expérimentaux qui ne sont pas offerts en Charente.

Ce nouvel espace s'appuie sur la participation et l'implication active des parents, soutenu par une diversité d'acteurs associatifs et institutionnels volontaires, impliqués dans le champ de la parentalité. Par la voix du Conseil des parents, ces derniers ont la possibilité d'exprimer leurs avis, attentes et besoins sur les activités proposées et futures au sein de la structure.

N'hésitez pas à venir pousser la porte de ce nouveau lieu créé par et pour tous les parents !



Prévention de l'AVC



PREVENTION AVC

15 Octobre 2018

De 14h à 16h

Salle Pierre Ramblière

Avec les participations de
Monsieur Paul RAMAZEILLES
Vice-Président de la Fédération Nationale
de France AVC
et

Monsieur PSILAT Elke
Neurologue à L'Hôpital de Girac à Angoulême
Répondront à toutes vos questions !



L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) est la 3^{ème} cause mortalité dans notre région et la 1^{ère} cause de handicap acquis chez l'adulte. Il peut être combattu plus efficacement avec une meilleure information du public.

Le CSCS du Pays Manslois propose une après-midi sur le sujet le 15 Octobre 2018.